



Le Parc national de la Guadeloupe au Conseil d'administration de l'Agence Française de la Biodiversité

Une nouvelle agence pour la biodiversité

Le 23 décembre dernier, Ségolène Royal, Ministre de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer a signé le décret de création de l'Agence française pour la biodiversité

L'Agence française pour la biodiversité regroupe les compétences issues des établissements fondateurs :

- l'Agence des aires marines protégées (AAMP),
- l'Atelier technique des espaces naturels (Aten),
- l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques (ONEMA),
- Parcs nationaux de France (PNF).

Ils seront prochainement rejoint par les personnels de la fédération des conservatoires botaniques nationaux et des personnels du Muséum national d'Histoire naturelle (MNHN).

L'action de l'Agence française pour la biodiversité s'inscrit dans la continuité de l'action de ces organismes. Les nouvelles missions seront progressivement déployées en appui des politiques publiques liées à la biodiversité.

Cette agence cœur de réseaux, travaillera avec la société civile, les acteurs socio-économiques, les collectivités, et qui mobilisera les citoyens, pour donner à la biodiversité la place qui est la sienne : le fondement sur lequel nous reposons et dont notre avenir dépend.

Un conseil d'administration avec des représentants des Outre Mer

Le Conseil d'Administration de la nouvelle Agence Française de la Biodiversité a enfin été dévoilé. Ce conseil sera l'instance principale de décisions de l'Agence en délibérant sur les interventions stratégiques et sur ses conditions d'organisation et de fonctionnement. Il votera également le budget de l'Agence.

Le conseil d'administration est composé de 43 membres, nommés pour quatre ans.

Le Président du Conseil d'Administration du Parc national de la Guadeloupe, Ferdy Louisy, représentera ainsi les intérêts des Outre mers, ainsi que ceux des Parcs nationaux de France.

Afin de défendre les 80 % de biodiversité française des Outre mers, on peut également noter la présence de :

- Serge Letchimy, député de la Martinique

Contact presse : Maïtena JEAN
Tél : +590 5 90 41 55 50 - Fax : +590 5 90 41 55 56
maitena.jean@guadeloupe-parcnational.fr

Parc national de la Guadeloupe
Montéran - 97120 Saint-Claude



- M. Patrick LECANTE, maire de Montsinéry-Tonnégrande, Guyane
- Mme Maina SAGE, députée de la Polynésie

Le Docteur Dominique Monti, chercheur de l'Université des Antilles et membre associé du Conseil Scientifique du Parc national est également nommé au conseil scientifique de l'AFB.